

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE  
CORSE  
ASSEMBLEE DE CORSE**

**2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2012**

**REUNION DES 7 ET 8 NOVEMBRE**

**N° 2012/02/066**

**QUESTION ORALE POSEE PAR Mme Marie-France BARTOLI  
au nom du Groupe «DEMOCRATES, SOCIALISTES ET RADICAUX »**

**OBJET : Point sur la situation du Centre Hospitalier de Bastia**

Monsieur le Président,

L'état d'urgence de la situation sanitaire et médicosociale de la Corse, les difficultés subies par les hôpitaux insulaires et le désert médical recouvrant des pans entiers du territoire, vous ont dernièrement conduit à rencontrer la ministre en charge de ces problématiques.

Vous rappelez, à cette occasion, que la santé et l'égalité d'accès aux soins sont une priorité, d'ailleurs placée, par les premiers résultats de l'enquête public sur le PADDUC, en tête des préoccupations des Corses, et que, si la santé est du domaine de compétence de l'État, la mise en place des ARS et l'élaboration du prochain Plan Régional de Santé pour la Corse font de notre Collectivité le partenaire incontournable de cette politique.

A ce titre, la situation particulière du CH Bastia n'a pas manqué de mobiliser la communauté hospitalière, les syndicats, comme l'ensemble des usagers, conscients de l'importance que revêt cet établissement dans le maillage sanitaire de notre territoire insulaire.

Au regard des problèmes importants liés tant à la trésorerie défailante, qu'aux difficultés financières impactant la mise en œuvre du Schéma Directeur, vous avez pu obtenir un certain nombre d'engagements du ministère de tutelle, sauriez-vous Monsieur le Président nous faire un point sur l'avancée de ce dossier ?

Je vous remercie